



Communiqué de presse
10 mai 2016

Résolution unique – nouvelle organisation régionale

Le projet de résolution unique que le Président de la Région Normandie Hervé Morin va proposer à la délibération du Conseil régional le 26 mai prochain est transmis aujourd'hui au CESER.

Après notre intervention publique du 29 avril, nous exprimons notre satisfaction d'avoir été écoutés et entendus. La résolution unique confirme Rouen comme chef-lieu de la Normandie. Conformément aux annonces déjà faites, Caen accueille l'Hôtel de Région. La résolution propose une répartition des réunions de l'assemblée régionale et du CESER entre Caen, Rouen (2 séances par an) et Le Havre (une séance).

Nous saluons cette recherche d'un équilibre normand, car cet équilibre est nécessaire à la construction de l'avenir.

Nous demeurons vigilants sur les modalités d'organisation des services de la Région et de l'Agence de Développement pour la Normandie (ADN). Outre le maintien des emplois publics à Rouen, cette organisation devra permettre à la Métropole Rouen Normandie, premier pôle démographique et économique de la région, de jouer pleinement son rôle de locomotive au bénéfice du développement de l'ensemble du territoire régional.

Suite à la volonté de dialogue exprimée par la Région, le travail va devoir se poursuivre pour parvenir à une organisation à la fois équilibrée et efficace – c'est-à-dire tenant compte de la réalité régionale – des services de la Région, dont la Normandie a besoin.